

Mai 2018

LES PERSONNES ACCUEILLIES DANS LE DISPOSITIF HIVERNAL EN ÎLE-DE-FRANCE RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE 2017 « UNE NUIT DONNÉE » DANS LES STRUCTURES DE RENFORT HIVERNAL NUIT DU 23 AU 24 FÉVRIER 2017

L'objectif de l'enquête « une nuit donnée » est de mieux connaître des personnes qui font appel au dispositif hivernal, notamment celles qui ne font plus appel au dispositif d'hébergement qu'en hiver. Organisée pour la cinquième année consécutive par la DRIHL et la FAS, l'enquête s'est déroulée la nuit du 23 au 24 février 2017.



Crédits photo : TERRA

Au-delà des 100 000 places d'hébergement ouvertes chaque nuit en Île-de-France, chaque année l'État mobilise -avec ses nombreux partenaires- des capacités supplémentaires pour faire face, notamment pendant l'hiver, aux situations d'urgence, et permet ainsi de protéger les personnes sans-abri des risques liés au froid. À partir du mois de novembre, des moyens humains et financiers consacrés à la prise en charge de ces personnes sont fortement déployés. La période hivernale permet d'accueillir des publics qui n'ont pas recours au dispositif d'hébergement le reste de l'année, de reconstruire un lien d'accompagnement social avec eux et de prendre en compte la situation personnelle de chacun afin de proposer une solution adaptée à leurs besoins.

■ Un questionnaire a été rempli pour chaque ménage. Un ménage pouvant se constituer d'une personne seule, d'une famille (avec ou sans enfant(s) ou d'un groupe). Au total, 1 509 personnes (soit 1154 ménages) ont répondu à l'enquête, soit 155 personnes de moins qu'en mars 2016, alors que le nombre de structures répondantes a augmenté (77 structures en 2016). 45,4 %

des personnes enquêtées étaient hébergées en petite couronne, 38,7 % en grande couronne et 15,9 % à Paris. **1 154 questionnaires ont ainsi été renseignés dans les 81 structures ayant répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 87 %.**

■ Le tableau ci-après distingue le département de localisation de la structure du département qui oriente

les ménages. Cette distinction est réalisée afin de prendre en compte la composante interdépartementale du dispositif d'hébergement francilien ; un département où s'exprime un grand nombre de demandes pouvant orienter un ménage vers un lieu d'hébergement situé dans un autre département.



Tableau 1 : Répartition des structures, ménages et personnes enquêtées en fonction du département de la structure et du département orienteur

	Nombre de structures enquêtées	Nombre de ménages enquêtés par département de la structure	Nombre de ménages enquêtés par département orienteur	Nombre de personnes enquêtées par département de la structure	Nombre de personnes enquêtées par département orienteur
Paris	12	205	231	240	266
Hauts-de-Seine	8	78	78	97	97
Seine-Saint-Denis	23	301	301	416	416
Val-de-Marne	6	145	119	172	146
Petit couronne	37	524	498	685	659
Seine-et-Marne	9	129	129	186	186
Yvelines	13	173	173	196	196
Essonne	5	53	53	106	106
Val-d'Oise	5	70	70	96	96
Grande couronne	32	425	425	584	584
Île-de-France	81	1154	1154	1509	1509

Source : Enquête « une nuit donnée » du 23 au 24 février 2017 – DRIHL/SOEE
 Dans le cadre de cette enquête, seul Paris a mobilisé une structure dans le Val-de-Marne.

Méthodologie

L'enquête portait sur les personnes présentes dans les centres d'hébergement, les abris de nuit et les gymnases franciliens, qu'ils soient de renfort hivernal continu ou exceptionnel (ouverts pendant la période du 01 novembre au 31 mars, hors accueil en hôtel). Les personnes enquêtées ont été préalablement orientées par des services de compétence départementale (115, services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO), maraudes, accueils de jour et espaces solidarité insertion). Le questionnaire de l'enquête a été complété avec l'aide des accueillants (bénévoles ou professionnels) des structures.

Ce questionnaire était totalement anonyme mais l'adhésion de la personne interrogée devait être préalablement recueillie.

Le questionnaire comprenait deux parties :

- la première concernait l'ensemble des personnes composant le ménage et décrivait leurs caractéristiques socio-démographiques ;
- la seconde, renseignée par la personne désignée comme référente du ménage (personne de plus de 18 ans ou mineur isolé), portait sur des questions relatives au suivi social, à la domiciliation, aux ressources mais également, pour la première fois, sur des questions sur le recours ou non au 115/SIAO.

L'analyse qui va suivre porte uniquement sur les ménages ou personnes enquêtés par département orienteur.

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES PERSONNES ENQUÊTÉES

Les personnes isolées constituent la majorité des personnes accueillies

Elles constituent la majorité des personnes accueillies (62,7 %) comme lors des précédentes enquêtes. Ce pourcentage est en baisse depuis plusieurs années.

Ce pourcentage de personnes seules le plus important en grande couronne se situe dans les Yvelines (79,6%) et en petite couronne dans le Val-de-Marne (74,0%).

La part des personnes appartenant à une famille avec enfants (monoparentale ou non) représente un tiers des personnes enquêtées (33,4 %), en augmentation de plus de 10 points par rapport à l'enquête 2015 et en légère diminution depuis 2016. Les départements qui accueillent le plus de personnes appartenant à une famille avec enfants sont en

grande couronne l'Essonne (65,1 %) et la Seine-et-Marne (45,1 %) et en petite couronne, la Seine-Saint-Denis (39,2 %).

■ 2,1 % des personnes se déclarant seules, avec ou sans enfants, sont en réalité en couple avec une personne hébergée dans un autre centre ou à l'hôtel (4,0 % en 2016).

Un pourcentage d'enfants qui s'élève à 18,3 %

Les enfants de moins de 18 ans représentent 16,6 % des enquêtés (18,8 % en 2016). Les enfants sont plus nombreux en grande couronne (19,2 %) qu'en petite couronne (17,5 %). Ce chiffre s'élève à 18,3 % au niveau régional si l'on y intègre les jeunes majeurs toujours sous la responsabilité de leurs

parents (19,7 % en 2016). 52,0 % des enfants appartiennent à une famille monoparentale et 48,0 % à une famille constituée d'un couple (49,9 % en couple, 46,0 % dans une famille monoparentale en 2016).

La moyenne d'âge des adultes ayant répondu au questionnaire est de 38,7 ans (39,3 ans en 2016). 14,5 % des

enquêtés franciliens ont 50 ans ou plus (17,0 % en 2016).

Les hommes sont majoritaires parmi les adultes accueillis (60,8 %), mais la proportion de femmes a tendance à augmenter depuis 2015 (35,2% en 2015, 37,1% en 2016 et 39,2% en 2017)

Une forte progression des adultes d'origine étrangère, non ressortissant de l'union européenne

Une part importante du public adulte accueilli est d'origine étrangère non ressortissant de l'Union Européenne (73,5 %), en forte progression depuis

2015 (+20,1 points) et 2016 (+8,8 points). Ce pourcentage est à peu près équivalent en petite couronne (74,7 %), à Paris (73,0 %) et en grande

couronne (72,4 %). Le pourcentage de ménages étrangers ressortissants de l'Union Européenne est de 7,0 % (11,7 %) en 2016.

Quant aux personnes adultes de nationalité française ou de double nationalité dont française, elles représentent 18,8 % au niveau régional (22,2 % en 2016).

Comme en 2016, le mode d'orientation le plus fréquent des ménages pour accéder à leur place en structure hivernale est le 115

ou le SIAO (85,8 %, pourcentage équivalent pour les deux dernières années). Tous les départements en 2017 de petite et grande couronne ont un pourcentage supérieur à 86 % (95,7 % pour le Val d'Oise). En 2016, le 115/SIAO était l'unique mode d'orientation dans l'Essonne. La situation est plus contrastée sur

Paris, où la proportion est la moins élevée des départements franciliens (75,3 %).

■ Les maraudes et les accueils de jour constituent les autres modes d'orientation des ménages, respectivement pour 4,0 % (4,1 % en 2016) et 2,8 % (4,0 % en 2016).

ZOOM : Les ménages sans ressource

612 ménages se déclarent sans ressource, soit 53,0 % des enquêtés (54,1 % en 2016). Ils sont composés à 84,5 % de personnes seules et à 82,7 % d'étrangers non ressortissants de l'Union Européenne. Cette proportion est la plus élevée à Paris (63,6 %) et la plus faible dans l'Essonne (24,5 %).

Au cours du mois précédent l'enquête, les ménages sans ressource étaient un peu plus souvent à la rue (11,3 % contre 10,1 % pour l'ensemble des ménages) et fréquentaient davantage les accueils de jour (41,7 % contre 39,1 %). Tout comme l'ensemble des ménages hébergés, le motif d'admission « sortir de la rue », « hébergement de fortune », « squat », constituait le principal motif d'admission, mais était plus fréquemment cité (43,8 % contre 37,9 %). Les ménages sans ressource étaient proportionnellement moins nombreux à avoir une domiciliation administrative (69,6 % contre 72,5 %) mais plus nombreux à ne pas avoir de couverture maladie (16,8 % contre 12,4 %).

Quant à la question sur l'assurance maladie, 40,8 % percevaient l'AME ou leur demande était en cours (25,6 % pour l'ensemble des ménages).

LES PRINCIPAUX MOTIFS D'ADMISSION

■ Concernant le lieu de résidence le plus fréquent, au cours du mois précédent l'enquête (janvier 2017), 63,0 % des ménages étaient hébergés, le plus souvent dans le même lieu d'accueil que celui du jour de l'enquête (73,3 % pour 2015 et 79,3 % pour 2016).

En grande couronne, ces ménages sont proportionnellement plus nombreux (73,2 % et 60,8 % en petite couronne). 10,4 % (6,5 % en 2016) se trouvaient dans un centre d'hébergement et 10,1 % (5,1 % en 2016) dans la rue, un squat, une tente ou un hébergement de fortune.

■ Quant aux motifs d'admission, « sortir de la rue, d'un hébergement de fortune ou d'un squat » demeure le principal motif au niveau régional (37,9 %) comme en 2016 (35,8 %). Il s'agit également du principal motif pour Paris, la petite et la grande couronne, mais dans des proportions très hétérogènes (respectivement 52,8 %, 42,6 % et 24,2 %, et 44,5 %, 28,8 % et 31,1 % en 2016).

« La perte de logement », « une arrivée récente en région parisienne ou en France » et « une sortie de structure d'hébergement » constituent les autres motifs, mais dans une moindre

mesure (7,3 %, 6,3 % et 6,0 %).

En petite couronne, les autres motifs les plus fréquemment cités sont « la perte de logement » (8,4 %) et « l'arrivée récente en région parisienne ou en France » (7,8 %). En grande couronne, ce sont « la sortie d'hôtel » (10,6 %) et « la demande d'asile » (9,6 %) qui sont les motifs les plus cités.

Les motifs « perte de logement » et « arrivée récente en région parisienne ou en France » ont été plus fréquemment cités (4,9 % et 5,8 % en 2016).

LA FRAGILITÉ DES MÉNAGES

■ 74,3 % des ménages indiquent être suivis par un travailleur social, pour 72,1 % en 2016. À Paris et en grande couronne, cette proportion atteint 88,7 % et 78,4 % (64,1 % en petite couronne), (77,1 %, 60,4 % et 75,1 % en 2016). Le lieu d'exercice des travailleurs sociaux suivant les ménages enquêtés est principalement une association (51,1 %, 49,3 % en 2016), un service social départemental (17,3 %, 13,7 % en 2016) ou une mairie (8,3 %).

■ Un peu plus de sept ménages enquêtés sur dix disposent d'une domiciliation administrative (72,5 %) dans une association ou un centre communal d'action sociale (76,0 % en 2016). Les ménages présents dans une structure du Val-d'Oise possède le taux le plus élevé (85,7 %).

Toutefois, dans cette enquête, nous n'avons pas identifié les demandes de domiciliation en cours, ce qui incite à rester prudent sur l'utilisation de cet indicateur. L'enquête 2018 permettra de mieux appréhender les raisons de cette non domiciliation.

■ 47,1 % des ménages enquêtés déclarent avoir une couverture maladie de base accompagnée ou non d'une complémentaire (en hausse de 4 points depuis 2016). Parmi eux, ce sont majoritairement des ménages bénéficiant de la CMU de base accompagnée de la CMU-C.

La part des ménages ne bénéficiant d'aucune couverture maladie a progressé depuis la dernière enquête (12,4 % et 11,0 % en 2016).

■ 53,0 % des ménages franciliens

enquêtés déclarent ne percevoir aucune ressource (54,1 % en 2016). Lorsque les ménages perçoivent des ressources, elles sont constituées à 15,1 % de minima sociaux, 11,4 % de salaires ou 10,2 % d'autres allocations.

■ L'ancienneté de la précarité des ménages est de moins d'un an pour 54,4 % d'entre eux, situation ayant fortement baissé depuis 2016 (-10,7 points). Mais elle dépasse les deux ans pour 29,6 % d'entre eux (contre 14,6 % en 2016). En grande couronne et à Paris, les durées de cette situation sont plus longues (51,3 % depuis plus d'un an en grande couronne, 46,8 % à Paris et 37,4 % en petite couronne).

Des projets tournés vers l'avenir

Les personnes enquêtées avaient la possibilité de s'exprimer librement à la fin du questionnaire et développer ainsi leurs projets personnels.

ÉVOLUTION DU QUESTIONNAIRE

■ Considérant que cette enquête constitue une opportunité de reprendre contact avec des personnes ayant renoncé à faire appel au dispositif d'hébergement en dehors de la période hivernale, de nouveaux items ont été intégrés au questionnaire pour mieux comprendre les raisons de ce non recours. Le phénomène de non recours au dispositif d'hébergement est par ailleurs étudié au sein de l'Observatoire Francilien des Personnes à la RUE ou Hébergées (OFPRUH). Fruit d'une collaboration partenariale, cet observatoire a pour objectif de collecter et de

Ainsi, on apprend que 83,3 % des ménages ont déclaré avoir un projet personnel (74,5%) en 2016.

rassembler données et informations afin de mieux connaître les publics concernés par l'accueil, l'hébergement et l'insertion.

■ En 2017, le questionnaire a ainsi été enrichi de questions portant sur le recours ou non au 115 et au SIAO au cours des six mois précédant la période hivernale (entre le 01/05/2016 et le 31/10/2016) et sur la fréquentation d'un accueil de jour et le contact avec une maraude en 2016. Ces questions permettent d'éclairer le parcours des personnes et de mieux cerner leur situation en amont de leur hébergement pendant l'hiver.

« Trouver un emploi et vivre dans la stabilité en France avec ma famille »

« J'ai envie d'être heureux »

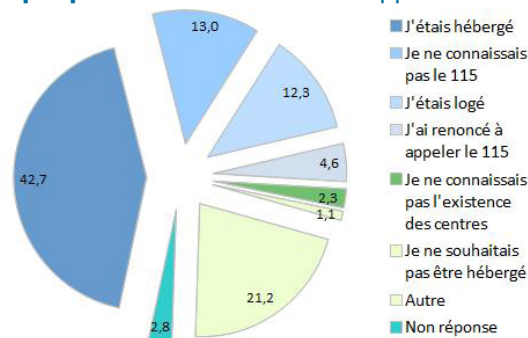
« Je suis malade,

j'aimerais être hébergé et me reposer »

Moins d'un ménage sur deux a appelé le 115 pour trouver une place d'hébergement au cours des 6 mois précédant la période hivernale.

La recherche d'une place via le 115 est moins élevée dans les Yvelines et en Seine-Saint-Denis (26,0 % et 37,5 %). À l'inverse, les ménages de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et du Val-d'Oise y ont d'avantage recours (respectivement 60,4 %, 62,8 % et 81,4 %). 38,0 % des ménages ont quant à eux fait une demande au SIAO pour une place d'hébergement au cours des 6 mois précédents la période hivernale.

Graphique 1 : Les raisons du «non appel» au 115



■ « J'étais hébergé » constitue le principal motif du non appel au 115 entre mai et novembre 2016 pour une place d'hébergement (42,7 %).

Un peu plus d'un ménage sur deux déclare ne pas connaître le 115. Pour les « autres raisons » avancées, la température, une orientation par un professionnel directement vers un centre ou un séjour dans une institution (prison, hôpital) ont été les plus fréquemment cités.

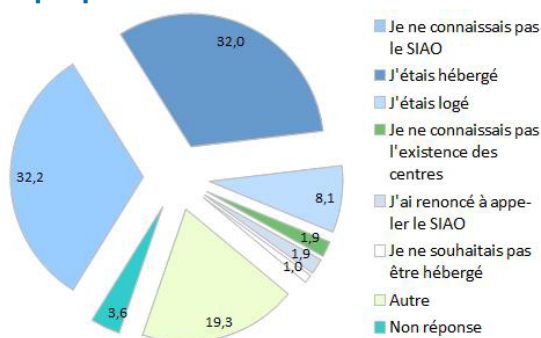
■ « Je ne connaissais pas le SIAO » est la raison de la non demande de trois ménages sur dix au SIAO pour bénéficier d'une place d'hébergement. Parmi les « autres raisons » avancées, une arrivée récente en France, une absence de papiers/une situation

irrégulière ou un séjour dans une institution (prison, hôpital) ont été les plus souvent cités.

■ Concernant la fréquentation des accueils de jour en 2016, l'enquête fait apparaître que 39,1 % des ménages se sont rendus dans un accueil de jour. Les résultats varient de 19,7 % pour les Yvelines à 60,0 % pour le Val-d'Oise.

Parmi les ménages qui n'ont pas fréquenté les accueils de jour en 2016, ces derniers sont méconnus pour 40,3 % d'entre eux. Cette méconnaissance concerne plus d'un ménage sur deux sur Paris (50,3 %) et dans le Val-d'Oise (53,8 %). La non-réponse aux besoins est également citée par 20,2 % des ménages.

Graphique 2 : Les raisons de la «non demande» à un SIAO



Pour les « autres raisons » avancées, un hébergement dans un centre ou à l'hôtel, un séjour dans une institution (prison, hôpital) ont été les plus fréquemment cités.

■ « L'année dernière, avez-vous été en contact avec les maraudes ? » est une des nouvelles questions qui a enrichi le questionnaire en 2017. On observe que seul un quart des ménages ont été en contact avec les maraudes en 2016.

Ce phénomène est de plus en plus marqué lorsque l'on s'éloigne de Paris. Pour les départements de grande couronne, plus de sept personnes sur dix n'ont pas eu de contact avec les maraudes en 2016.

L'État, le secteur associatif ainsi que certaines collectivités ont été très fortement mobilisés pendant l'hiver 2017-2018. Un niveau de mobilisation sans précédent a été atteint avec plus de 7 000 places ouvertes dont 1 500 dédiées aux familles. L'ouverture de ces places a été accompagnée du renfort des 115, des maraudes et des accueils de jour. Cette mobilisation exceptionnelle s'explique notamment par les trois épisodes de grand froid qu'a connus l'Ile-de-France entre janvier 2018 et mars 2018. En 2018, l'enquête a été reconduite, en lien avec la FAS, la nuit du 22 au 23 février.

Directeur de la publication : Jean-Martin DELORME

Auteur : Service des Observatoires, des Études et de l'Évaluation, Géraldine GALOIS

Réalisation : Géraldine GALOIS, Antoine PHILIPPS, Isabelle MEDOU-MARERE

Conception graphique : Mission communication, Leila MORITZ-GONNET

